

**Le CSP - Neuchâtel vous propose  
sa toute nouvelle journée de formation sur**

## **LE DOMAINE DE L'ASILE EN SUISSE**



**suite à l'entrée en vigueur de la Loi fédérale  
sur l'asile le 1<sup>er</sup> mars 2019**

## **Constat**

En dépit de sa présence médiatique parfois très importante, le domaine de l'asile en Suisse reste méconnu du grand public.

- Qui sont les requérant-e-s d'asile?
- D'où viennent-ils/elles?
- Pourquoi ont-ils/elles quitté leur pays?
- Quel est leur statut et les types de permis existants (permis N, permis F, permis F réfugié-e, permis B réfugié-e, permis B humanitaire)?
- Quels sont leurs droits et leurs obligations?
- Qu'est-ce qu'une procédure d'asile? Quelles sont les conditions pour obtenir l'asile?
- Peuvent-ils/elles travailler, se former, aller à l'école, voyager, faire venir leur famille?
- De quels types de soutien social, financier et juridique bénéficient-ils/elles?

Au-delà du cadre légal et des chiffres, des individus et des familles sont concernés. Leur statut a des implications sur leur vie quotidienne et sur la manière dont ils s'inscrivent dans les divers aspects de la société suisse, comme le travail, l'école, la santé.

Pour en savoir plus sur le domaine de l'asile en Suisse, le cours propose de traiter du cadre général et des lois en vigueur, en particulier des importantes révisions de la Loi sur l'asile entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2019, d'expliquer le parcours d'une procédure d'asile, de présenter les différents acteurs et actrices en lien avec le domaine de l'asile, ainsi que d'aborder les réalités quotidiennes des requérant-e-s d'asile.

## **Public cible**

Tout public, jeune ou adulte, intéressé et/ou en contact avec des personnes liées à la procédure d'asile.

## **Prochaines dates**

Les prochains cours débuteront cet automne 2020 en fonction de l'évolution de la pandémie et des possibilités sur le plan sanitaire.

## **Intervenantes**

Les intervenantes sont spécialisées depuis de nombreuses années dans l'accompagnement juridique de personnes relevant du domaine de l'asile. Elles travaillent en étroite collaboration sur les dossiers suivis au Centre social protestant (CSP) de Neuchâtel et offrent, au vu de leur parcours respectif, une prise en charge complémentaire.

**Mélanie Müller**, juriste, est responsable du secteur "Migration" du CSP de Neuchâtel et conseillère en procédure d'asile.

**Aurélie Planas**, avocate, est conseillère en procédure d'asile au CSP à Neuchâtel.

## **Personne de contact pour toutes questions**

Aurélie Planas - CSP Neuchâtel - aurelie.planas@ne.ch - 032 886 91 31